



# ÉGOUTS

## Département de la Voirie.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que l'on se propose de construire immédiatement des égouts dans les rues ou sections de rues suivantes, savoir:

Rue Dufferin.—De la rue Comte aux limites nord-ouest de la Ville.

Rue Sanguinet.—De l'extrémité de l'égout actuel au sud du square Saint-Louis, en allant vers le sud, 35 pieds.

Rue Taillefer.—De la rue Rolland, en allant vers le sud.

Les propriétaires qui désirent faire des raccordements, devront en donner avis à l'inspecteur de la Ville, sans retard, car une fois l'égout construit, ils devront se procurer un permis et déposer un certain montant d'argent pour couvrir le coût approximatif desdits raccordements, toutes réclamations pour égouts existant déjà dans lesdites rues devront être produites au bureau de l'inspecteur de la Ville, sous deux mois, après l'achèvement des nouveaux égouts. Toutes informations se rapportant aux égouts que l'on doit construire, seront fournies au bureau de l'inspecteur de la Ville. Le tout d'après le règlement No 298 concernant les égouts.

JOHN-R. BARLOW,  
*Inspecteur de la Cité.*

BUREAU DE L'INSPECTEUR DE LA CITÉ,  
HÔTEL DE VILLE,

Montréal, 19 novembre, 1904.



# SEWERS

## Road Department.

PUBLIC NOTICE is hereby given that it is proposed to construct sewers in the undermentioned streets or sections of streets, namely:

Dufferin street.—From Comte street to N. W. line of City limits.

Sanguinet street.—From end of sewer south of St. Louis square, southwards, 35 feet.

Taillefer street.—From Rolland street, southwards.

Proprietors wishing connections must notify the City Surveyor at once, as after sewers are completed, permit must be taken out and sum deposited to cover estimated cost of such connections. Claims for existing sewers in said streets must be filed with City Surveyor within two months after the completion of the new sewers. Any informations with regard to sewers to be built will be given at the office of the City Surveyor. All in accordance with by-law No. 298 concerning sewers.

JOHN. R. BARLOW,  
*City Surveyor.*

CITY SURVEYOR'S OFFICE,  
CITY HALL,

Montreal, 19th. November, 1904.



# AVIS PUBLIC

## NOMS DES RUES.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que la Commission Spéciale nommée pour étudier les noms des rues se réunira à l'Hôtel de Ville, mercredi, le 30 novembre cotation des requêtes demandant que les noms des rues Boucher, Dufaux, Gauthier et Quiblier soient changés en ceux de Saint-Michel, Chénier, Brunet et Tupper, respectivement.

Tous les propriétaires fonciers intéressés, qui sont en faveur de ces changements de noms ou qui y sont opposés, tendra là et alors toutes les représentations qu'ils désireront faire à ce sujet.

L.-O. DAVID,  
*Greffier de la Cité.*

BUREAU DU GREFFIER DE LA CITÉ,  
HÔTEL DE VILLE,

Montréal, 16 novembre, 1904.



# PUBLIC NOTICE

## STREET NAMES.

PUBLIC NOTICE is hereby given that the Special Committee on street names, will meet at the City Hall, on Wednesday, the 20th. November inst., at 11 o'clock a.m., to consider petitions asking that the names of Boucher, Dufaux, Gauthier and Quiblier streets, be changed to St. Michael, Chénier, Brunet and Tupper streets, respectively.

All interested property holders in favor of or against said proposed changes are hereby notified that the Committee above mentioned will there and then hear any representations they may desire to make in this connection.

L. O. DAVID,  
*City Clerk.*

CITY CLERK'S OFFICE,  
CITY HALL,

Montreal, November, 16th., 1904.



# EXPROPRIATIONS ANNUELLES

DE 1899, RUE SAINT-PIERRE

## AVIS AUX CONTRIBUABLES

AVIS est par les présentes donné que le rôle supplémentaire de contribution foncière spéciale pour l'élargissement de la rue Saint-Pierre est complété et est maintenant déposé au bureau du soussigné, à l'Hôtel de Ville. Toutes les personnes y mentionnées comme sujettes au paiement de quelque taxe ou contribution foncière, sont par le présent sommées d'en payer le montant au soussigné, à son bureau, dans les dix jours de cette date, sans autre avis.

WM. ROBB,  
*Trésorier de la Cité.*

BUREAU DU TRÉSORIER DE LA CITÉ,  
HÔTEL DE VILLE,

Montréal, 16 novembre, 1904.



# ANNUAL EXPROPRIATIONS

OF 1899 ST-PETER STREET

## NOTICE TO RATEPAYERS

PUBLIC NOTICE is hereby given that the supplementary roll of special assessment for the widening of St. Peter st., is completed and is now deposited in the office of the undersigned at the City Hall.

All persons whose names appear therein, as liable for the payment of any tax or assessment, are requested to pay the amount thereof to the undersigned at his said office, within ten days from this date, without further notice.

WM. ROBB,  
*City Treasurer.*

CITY TREASURER'S OFFICE,  
CITY HALL,

Montreal, November 16th., 1904.